

## ASSEMBLEE GENERALE VELO EN FOREZ LOIRE 42

**30 MARS 2024**

Présents :

3 membres du CA Serge SAGNARD président, Philippe FORTUNIER, Jean-François NORD Excusés Laurent DRILLON et Gérald FRERY (qui ont donné leur pouvoir)

Adhérents : 11 adhérents présents avec, au final, 23 présents ou représentés

Mme HANICOTTE Isabelle représentante FNE

FOREST Daniel président de O2 OXYGENE FIRMINY et Christian ROUSSON délégué départemental AF3V

1 élu : ERIC LARDON Maire de ST MARCELLIN en FOREZ et vice-président LFA en charge des mobilités

Sont excusés **Jean-Pierre Taite**, député de la circonscription, **Serge Percet**, maire de Montrond les Bains et **Claude Gerbaud**, adjoint en charge des associations, le conseiller départemental **J-Y Bonnefoy**, **Christian Mollard**, maire de Panissières et V-P CCFE en charge du tourisme, **Jérémie Lacroix**, conseiller départemental, V-P en charge de la voirie et des mobilités, **Guillaume Lombardin**, élu montbrisonnais en charge de la commission environnement de Montbrison, **Jean-Marc Grange**, maire de Savigneux, **Benjamin Chenaud**, le technicien départemental, responsable du pôle aménagement du CD42, **Coralie Paître**, technicienne CCFE, responsable du pôle Pleine nature.

1<sup>er</sup> Point : RAPPORT MORAL en forme de bilan de 6 années de présidence

présenté par Serge SAGNARD

Rappel historique :

fin 2017 Jacques NEUBERT 3<sup>ème</sup> président a initié une rencontre cruciale aux Foréziennes de MONTROND sur les mobilités actives qui a permis un changement de ligne politique de l'association qui ne s'est plus contentée de s'intéresser au tourisme à vélo mais a choisi de se mobiliser en plus dans le domaine des mobilités actives

pour cela l'association a continué son partenariat avec l'AF3V et est devenue adhérente à la FUB pour la promotion des mobilités actives.

Création des 2 guides de balades qui jouent un rôle important dans le financement de l'association même si celui-ci a été plus faible en 2023

2018 démission de Jacques NEUBERT pour raisons familiales. Serge SAGNARD prend la présidence Cela coïncide avec l'inauguration du premier tronçon de la Véloire entre IGUERANDE et le Port de ROANNE ainsi que la création de relations fructueuses avec le Département par l'intermédiaire de Benjamin CHENEAU et Charles-Éric LEGER.

Partenariat qui se concrétise par des avis sur la RD 8 et récemment sur la traversée de la Véloire sur SAINT CYPRIEN

ainsi que très récemment signature avec le Département d'une charte vélo entre les associations ligériennes et le Département en faveur du cyclable .

Relation également avec les EPCI notamment CC Forez Est par l'intermédiaire d'appel à projets pour l'aide à la réalisation de boucles locales sur son secteur.

Réactivation, avec le président d'OCIVÉLO, du réseau LOIRE SUD afin d'établir une cartographie des éléments cyclables sur ce territoire.

Grâce à OCIVÉLO mise en place d'une veille des marchés publics de voirie pour travailler sur les projets en amont afin de vérifier s'ils respectent la loi LOM / Cette action est à l'origine du contentieux avec la mairie d'ECOTAY L OLME pour laquelle l'association a gagné en première instance mais la Mairie a fait appel : cette action a tout de même été à l'origine d'un partenariat plus actif et les référentiels du CEREMA mieux intégrés aux décisions de LOIRE FOREZ AGGLOMERATION

Afin de moins se disperser et même si notre statut de délégation départementale de l'AF3V pourrait nous créer l'obligation de travailler sur tout le département, l'association a choisi de se cantonner à 2 territoires du FOREZ : LFA et CC Forez est la première à la compétence voirie et la compétence mobilité à la différence de la deuxième ou la compétence voirie est toujours du domaine des communes ce qui est problématique ; elle n'a pas non plus souhaité choisir la compétence mobilité en 2020 en la laissant à la région

#### POUR LA RIVE GAUCHE

L'association a participé au schéma directeur cyclable de LFA, et participe au comité des partenaires de la mobilité et au conseil de développement de LFA ainsi qu'au comité MOBY de SAVIGNEUX ainsi qu'à l'instance mobilité/voirie de LFA depuis tout récemment.

#### POUR LA RIVE DROITE

L'association a participé au schéma de mobilité de la CCFE non encore finalisé, à la fête du vélo en mai sur FEURS en association avec la SQUADRA, au comité MOBY du collège le Palais à FEURS On rajoutera également la participation au Baromètre des villes cyclables en 2019 et 2021 et à la campagne des municipales permettant à l'association de s'inscrire dans le paysage local en affirmant sa légitimité

Enfin participation en 2022 et 2023 à la RUE AUX ENFANTS sur MONTBRISON

#### EN CONCLUSION

Serge SAGNARD se dit fier du parcours accompli avec une association moralement saine mais reconnaît avoir échoué à former une équipe

Il espère que l'on continuera nos objectifs mais que celui des balades mensuelles est pour l'instant en standby à l'exception de la fête du vélo à FEURS le 5 mai et peut être celui avec la LPO le 12 mai ?

Il confirme son intention de démissionner de son poste de président mais il reste dans le CA pour notamment faire le lien avec l'appel de la mairie d'ECOTAY et maintenir une relation avec l'AF3V

LE RAPPORT MORAL est voté à l'unanimité

PRISE DE PAROLE de Mme HANNICOTE représentante de FN Environnement ; elle précise que son association a un rôle de soutien et peut coopérer avec les associations : la présence de salariés facilite le fonctionnement ; la loi LOM dérange et le service juridique de FNE peut éventuellement aider l'association :

elle cite l'exemple de FNE qui fonctionne en coprésidence tournante et qui peut donner des idées à l'association notamment pour modifier ses statuts

PRISE DE PAROLE de Daniel FOREST président de O2 oxygène sur FIRMINY qui remercie chaleureusement Serge SAGNARD pour tout son travail sur l'association mais également pour avoir favorisé la rencontre de O2 avec le département et lui donner une légitimité.

Association basée à FIRMINY qui se déploie sur LA HAUTE LOIRE (ONDAINE ET VELAY)

il existe un énorme plan vélo avec 43 boucles locales et 3 voies vertes (Véloire, via Fluvia et voie Allier)

il évoque les difficultés sur la ville de FIRMINY pour la requalification du centre-ville étouffé par les voitures

les difficultés administratives en 2023 sur la voie verte FIRMINY DUNIERES : projet pris en mains par le département mais pour lequel la région se désengage et le redémarrage à zéro du projet

Prise de parole d'un adhérent qui présente l'association « les MONTS qui pétillent » basée à NOIRETABLE et qui s'occupe entre autres de mobilité rurale

## 2<sup>ème</sup> Point : RAPPORT FINANCIER

Serge SAGNARD rappelle que le trésorier GERALD FRERY n'a pas pu être présent à l'assemblée générale et qu'il fera un bilan financier succinct

en 2023 les recettes s'élèvent à 1674,37 euros (en baisse par le peu de guides vendus en 2023 : stock des offices de tourisme suite au COVID) les dépenses à 2865,13 euros essentiellement en relation avec les frais de justice de 2022 et 2023 et des frais d'avocats pour l'appel de la mairie d'ECOTAY le déficit est de 1190,76 euros cette année

au premier janvier 2024, l'association dispose de :

la caisse en espèces : 228 €

le compte courant : 727,45 €

le livret A : 1062,11 €

les frais d'avocat en première instance n'ont pas été remboursés du fait de l'appel et les frais prévus pour l'appel s'élèvent environ à 1800euros

le rapport financier est voté à l'unanimité

## 3<sup>EME</sup> POINT : renouvellement annuel du CA

sur les 5 membres démissionnaires 4 se représentent au CA.

Seul Philippe FORTUNIER décide de ne pas renouveler son poste au CA

Le démissionnaire s'explique en reconnaissant la qualité du travail du président mais s'estime en désaccord avec lui sur le fonctionnement de l'association en lui reprochant de s'emparer de trop de fonctions ; les autres membres du bureau pouvant se trouver devant le fait accompli et démotivés

Serge lui répond en précisant qu'il attend toujours de sa part de secrétaire son compte rendu du dernier CA de juillet dernier et de son absence d'implication dans la gestion des balades mensuelles comme les autres membres du CA d'ailleurs : lui-même ne voulant pas s'impliquer dans cette activité qu'il considère comme de la GYM volontaire du samedi après midi et ayant déjà assez de travail

Andrée SEUX, ancienne présidente de l'association prendra la parole pour dire qu'elle vit mal ce terme de GYM volontaire parce qu'à son époque les balades mensuelles étaient l'occasion de discuter avec les participants du fonctionnement de l'association, d'enregistrer leurs mails et de leur diffuser les informations de l'association

Nouvelle prise de parole de MME HANNICOTE sur le fonctionnement des institutions elle signale que FNE a supprimé le bureau et que 3 personnes dirigent un conseil collégial et que lors du CA des invités sont possibles (ce qui a déjà été fait à VeFL42). Plus de décision seul mais au moins par 2 personnes : plus de secrétariat : mais à tour de rôle quelqu'un fait le relevé de décisions

SERGE rappelle que l'article 11 de nos statuts précise que le CA doit être composé au moins de 2 membres présents depuis plus de 6 mois dans l'association

que le CA doit avoir lieu au minimum 2 fois par an en plus de l'assemblée générale

C ABERLENC souligne que le bénévolat actif doit se développer dans l'association et qu'il en fera partie

Dernière intervention du MAIRE DE ST MARCELLIN EN FOREZ Eric LARDON qui souligne que les difficultés rencontrées par l'association sont malheureusement présentes dans beaucoup d'associations même des grandes comme OCIVÉLO et que le problème s'étend même aux activités des élus surtout depuis le COVID

il est lui-même très sensibilisé par la problématique vélo dans sa ville avec un centre-ville qui profite d'aménagements réglementaires.

il fait l'éloge de « l'aventure du rail » très touristique qui va jusqu'à ESTIVAREILLES qui a bénéficié d'un financement conséquent pour sécuriser la voie

il évoque la création dans sa commune d'une chaussée à voie centrale banalisée pour laquelle il s'est fait « défoncer » mais maintenant la population semble plutôt satisfaite.

En tant qu'élu au département (aide aux territoires) il est intervenu sur l'appel à projet concernant l'aide à l'acquisition de vélos électriques qui a très vite été victime de son succès. il a rappelé l'importance d'intégrer les associations dans les projets en amont des marchés publics.

Un point négatif actuel est la baisse des droits de mutation dans les financements du département qui pourrait pénaliser les investissements

L'AG se clôture par le VERRE DE L'AMITIE qui permet de poursuivre les échanges en toute convivialité.